

# BRESSON

## infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Novembre 2018 n° 31



Actions  
municipales

Grenoble-Alpes  
Métropole

Associations

Brèves

Dossier

État civil

### SOMMAIRE

Le mot du maire

p. 2

Brèves

p. 8 à 10

Actions municipales

p. 3

Dossier

p. 11

Grenoble-Alpes Métropole

p. 4 à 5

État civil / Urbanisme

p. 12

Manifestations / Associations

p. 6 à 7

## LE MOT DU MAIRE



Hommage pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice

*Discours prononcé le 11 novembre 2018*

« **U**n siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la Première Guerre Mondiale. **Cette commémoration fait partie de notre identité profonde.** Ne dit-on pas « Quand on ne sait pas d'où l'on vient, on ne sait pas où l'on va ? » »

Savez-vous que nous sommes le seul pays au monde où il existe un monument aux morts dans chacune de nos 3 600 communes, y compris la plus petite. Cela exprime la volonté indéfectible de **rester libres et français**. Tous ces monuments portent le nom des victimes des deux conflits mondiaux auxquels se sont ajoutés désormais ceux des multiples conflits auxquels participent quotidiennement nos soldats.

**Bresson**, comme toutes les communes de France alors presque entièrement rurale, est **particulièrement représentative de cette histoire de la Grande Guerre**. Elle a payé un lourd tribut, **huit tués au combat**, dont les noms sont à jamais gravés sur notre monument, pour une population d'alors de moins de 200 habitants, une des plus faibles connues par la commune depuis plusieurs siècles. Près de 10 % de sa population, et sans doute au moins 30 %, sinon la moitié, des 18-25 ans.

Tous **les hommes valides avaient participé au conflit et nombreux étaient encore les survivants dans les années 60**, peut-être si lointaines pour les moins de 50 ans, mais si proches pour beaucoup d'entre nous encore. J'ai eu la chance de connaître ces anciens combattants, dont deux particulièrement, nés en 1896 et 1897, **Albert GENISSIEUX** et **Louis LACROIX**, tous deux grièvement blessés, et décédés en 1966. Louis LACROIX était le papa de Gisèle ABONNENC et le grand-père de Guy ABONNENC, rédacteur en chef du Dauphiné Libéré.

Ils symbolisent pour moi cette race de paysans humbles, modestes et fiers à la fois, infatigables travailleurs sur la terre ingrate qu'était Bresson, pétris de valeurs et de principes...

Ils évoquaient souvent la guerre, sans plainte ni amertume, sans même imaginer qu'ils étaient des héros. Ils n'ont jamais rien demandé à personne, ni exigé quoi que ce soit de la collectivité et vivaient dans la dignité. **Ils disaient simplement avoir fait leur devoir.**

**Si nous restons un pays de liberté c'est parce que des hommes comme eux l'ont voulu, ont souffert et sont morts pour cet idéal.**

Ayant une pensée pour eux et ne les oublions pas. Henri JEANSON disait « **Les morts, vous savez, c'est l'oubli qui les tue** ». Si le 11 novembre est devenu le jour de l'hommage de tous les morts pour la France, il l'était déjà à l'époque sombre de l'occupation. A Grenoble, il y a 75 ans, le 11 novembre 1943 a laissé d'indéfectibles traces. Un rassemblement interdit qui réunissait 2 000 personnes provoqua l'arrestation par les forces nazies de 600 personnes, dont 400 furent déportées et dont bien peu revinrent.

**N'oublions donc rien de ce qui s'est passé depuis un siècle.**

Même si nous avons la chance de vivre dans une paix relative depuis 73 ans, nous savons qu'il faut rester vigilant, tant le monde est devenu fragile et instable, en proie aux démons du racisme, du terrorisme, de la haine...

Que tout cela nous permette de relativiser nos petites querelles, nos désaccords, nos clivages si dérisoires, indignes du sacrifice de nos aînés. >>

Directeur de la publication : Michel REBUFFET  
Comité de rédaction : Emmanuèle AMIELL - Adeline GANNAT  
Mairie de Bresson  
11 Grande Rue  
38320 Bresson  
Tél. : 04 76 25 26 61  
Fax : 04 76 25 35 55  
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr  
Site : www.village-de-bresson.fr  
Impression : Manufacture d'histoires - Deux ponts  
Tirage : 450 exemplaires en papier recyclé  
Dépôt légal : à parution

## TRAVAUX : MDA - ÉCOLE

Durant cet été, la commune n'a pas pris de congé en matière de travaux !

En effet, dès début juillet les premiers coups de marteaux ont résonné dans les murs de la Maison Des Associations. Voici les grandes lignes du projet :

- La salle principale sera agrandie de 26 m<sup>2</sup> utilisant l'espace de l'ancienne cuisine. La cuisine, quant à elle, sera décalée dans l'ancien appartement et sera équipée de matériel plus adapté à la collectivité : four, lave-vaisselle, placards...

- Les murs des deux petites salles ont été supprimés pour devenir un nouvel espace bibliothèque de 55 m<sup>2</sup> qui sera aménagé, en collaboration avec la Médiathèque Départementale de l'Isère (MDI), avec des espaces adaptés à chacun : coin jeunesse, coin roman, coin littérature... De nouveaux livres ont été achetés par la commune et des prêts plus importants mis à disposition par la MDI seront disponibles dès la réouverture.

- Une salle de réunion sera aménagée dans l'ancienne bibliothèque où la mise en place d'un écran et un vidéo-projecteur est à l'étude afin de pouvoir animer tous types de réunions.

Toutes les ouvertures seront changées afin de permettre une meilleure isolation et de répondre aux normes d'accessibilité PMR. La réfection des peintures et du sol est également prévue.

Suite à la consultation de chaque association, celles-ci disposeront de placards plus adaptés à leurs besoins.

Durant toute la durée des travaux, afin de ne pas pénaliser les associations ainsi que leurs adhérents, la mairie a fait le nécessaire pour maintenir toutes les activités. Certaines associations sont accueillies dans des communes voisines, d'autres ont pu déplacer leurs activités dans les salles de la mairie ou à l'école.

L'achèvement des travaux est prévu fin décembre 2018.



La cour de l'école, du côté de la classe maternelle, a elle aussi connu quelques transformations. Durant le mois d'août, la butte où été installé le toboggan a fait place à une cour agrandie de plus de 70 m<sup>2</sup> ce qui permet aux enfants de profiter pleinement de leurs trottinettes, tricycles et autres jeux collectifs. Ce décaissement a engendré la réalisation d'un mur de soutènement afin de combler la différence de niveau.

Les enfants, parents et enseignants ont découvert ce changement à la rentrée avec surprise et satisfaction.

De nouveaux jeux seront installés en 2019, en collaboration avec Mme Dufour, enseignante de la classe maternelle.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est rappelé à tous les nouveaux habitants souhaitant s'inscrire sur les listes électorales de se manifester avant le 31 décembre 2018 en mairie. La copie d'une pièce d'identité en cours de validé ainsi que d'un justificatif de domicile doit être joint à la demande.

Les jeunes ayant 18 ans seront automatiquement inscrit. Il est toutefois recommandé de vérifier auprès du secrétariat.

Les inscriptions seront validées par la commission administrative et permettront aux personnes concernées de voter à compter du 11 mars 2019, notamment pour l'élection des représentants au Parlement européen qui se déroulera le 26 mai 2019.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les inscriptions sur les listes électorales vont évoluer. Un répertoire unique pour toute la France sera tenu par l'INSEE. A titre transitoire, pour tous les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin.

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. L'inscription sera possible jusqu'au sixième vendredi précédant le vote pour les scrutins organisés à compter du 2 janvier 2020.



## PRIME AIR BOIS



La Métropole double le montant de la Prime Air Bois. L'aide financière va passer de 800 € à 1 600 € (et jusqu'à 2 000 euros pour les ménages modestes) pour tous ceux qui souhaitent remplacer leur vieil appareil de chauffage au bois par un nouveau, doté du label "flamme verte 7 étoiles". Ce coup de pouce supplémentaire permet de bénéficier au total de 45 à 75% d'aide pour le renouvellement de son poêle ou de sa cheminée.

Lancée en 2015, en partenariat avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, la Prime Air Bois vise à inciter les particuliers à remplacer leurs appareils de chauffage non performants responsables d'environ 55 % des

émissions annuelles de particules - et jusqu'à 75 % l'hiver. Selon Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, le remplacement d'un vieil appareil par un autre de niveau "7 étoiles" permet de diviser par huit les émissions de particules. On estime qu'il existe entre 10 000 et 15 000 appareils (cheminées ouvertes, poêles...) datant d'avant 2002 en activité sur le territoire.

La Métropole a pour objectif d'en renouveler 5 000. En 3 ans, un millier de primes ont été attribuées mais le rythme de renouvellement demeure trop lent.

### Qui peut bénéficier de la Prime Air Bois ?

Pour bénéficier de la Prime Air Bois, certaines conditions sont à remplir :

- Posséder un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 (poêles à bûches et inserts) ou une cheminée ouverte
- Cet appareil doit être dans votre résidence principale ou dans un logement dont vous êtes propriétaire et que vous louez en tant que résidence principale
- Ce logement doit être situé dans l'une des 49 communes de la Métropole
- Remplacer cet ancien appareil par un appareil "Flamme verte 7 étoiles" ou équivalent (au minimum)
- Vous engager à détruire votre ancien appareil
- Faire installer votre nouvel appareil par un professionnel qualifié (liste disponible sur le site internet)

### Comment bénéficier de la prime ?

Vous devez remplir un dossier de demande qui sera traité par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC). Avant tout achat d'un nouveau matériel, il est conseillé de lire attentivement le dossier de demande et de se renseigner auprès de l'ALEC.

## DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 15 octobre, le jour de la collecte des déchets ménagers a été modifié. Le ramassage se déroule désormais le mercredi (au lieu du lundi).

Il est donc recommandé de sortir le bac de collecte gris le mardi soir.



Pour rappel, les déchets ménagers doivent être déposés dans des bacs agréés par Grenoble-Alpes Métropole (d'une capacité de 180 à 770 litres, conformes aux normes).

La Métropole met gratuitement des bacs roulants à disposition des usagers des 49 communes de son territoire. L'entretien des bacs, en particulier leur lavage, est à la charge de l'utilisateur. Il est indispensable de faire en sorte que les équipes de collecte puissent accéder facilement aux bacs. En cas de neige, il est demandé de veiller à ce que les poubelles soient accessibles.

Informations n° vert : 0 800 500 027 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h)

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - PLUi

Après trois ans de travail technique et politique, le projet de PLUi a été arrêté par le conseil métropolitain le 28 septembre 2018 et le bilan de la concertation a été dressé.

Une nouvelle phase dans l'élaboration du PLUi va maintenant débuter, celle du recueil des avis :

- des 49 conseils municipaux de la Métropole qui vont donner leur avis par délibération,
- des personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambres consulaires...),

En 2019, l'association du public se poursuivra avec l'enquête publique (avril-mai 2019). Chaque métropolitain.e pourra consulter le PLUi et les avis formulés.

Une commission de plusieurs commissaires-enquêteurs sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre aux questions en toute indépendance.

À l'issue de cette phase de recueil des avis, le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis formulés, sera approuvé par le conseil métropolitain en décembre 2019.

Toutes les informations sur "participation.lametro.fr" ou sur le site internet de la Métropole "www.lametro.fr" dans l'onglet *service puis urbanisme*.

## COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

L'exploitation des compétences " eau potable et assainissement " de la commune de Bresson a historiquement été confiée à la société SPL Sergadi devenue SPL Eaux de Grenoble Alpes. Dans le cadre d'un travail de refonte contractuelle avec la SPL Eaux de Grenoble Alpes, les **contrats seront repris** en régie par les services d'exploitation des **régies eau potable et assainissement de la Métropole**.

Ainsi, **la régie de l'eau réalisera la gestion technique du service public de l'eau potable** ainsi que la relation aux usagers (abonnements, facturation, etc...) sur le territoire de Bresson.

La **régie assainissement exploitera les réseaux pluviaux et d'assainissement** dès le **1<sup>er</sup> janvier 2019**.

Il n'y aura **aucun changement** concernant la facturation car le recouvrement sera toujours géré par la SPL Eaux de Grenoble Alpes. La périodicité des relèves et la transmission des factures seront les mêmes.

La Métropole met également en place une convergence vers un tarif unique métropolitain.

Les abonnés de la commune recevront un courrier explicatif d'ici la fin de l'année. **Les règlements** de service public de l'eau potable et de l'assainissement de Grenoble-Alpes Métropole leurs **seront transmis par voie postale** pour **une mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019**.



### Coordonnées utiles à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

- Problèmes techniques eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau...) et souscription d'abonnement, résiliation, facturation : **04.57.04.07.77** / <https://www.eauxdegrenoblealpes.fr> . Les abonnés pourront se rendre aussi, s'ils le désirent, à l'accueil du secteur de Grenoble-Alpes Métropole situé 43 avenue du Maquis de l'Oisans à Le Pont-de-Claix.
- Problèmes techniques assainissement : **0 800 500 048**
- Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) : **04.76.98.24.27**.

## RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU



Eaux de Grenoble Alpes interviendra entre le 3 décembre et le 28 décembre 2018 sur la commune pour la relève annuelle des compteurs d'eau potable.

Ce planning prévisionnel pourrait évoluer sous certaines conditions exceptionnelles.

La facturation des volumes consommés est programmée à l'issue de cette relève, courant décembre 2018.

## NUIT DE LA SOLIDARITÉ

Grenoble-Alpes Métropole, en lien avec l'Etat et les acteurs associatifs, organise une " **nuit de la solidarité** " le **mercredi 30 janvier 2019**. L'objectif est de récolter des renseignements anonymes afin d'élaborer **des solutions adaptées aux personnes sans-abris** et également de sensibiliser le grand public à cette problématique.

Des **équipes de bénévoles, formées et encadrées**, iront à la rencontre des personnes sans-abris et réaliseront un décompte des personnes mises à l'abri via le dispositif hivernal, sur les communes d'Echirolles, Eybens, Fontaine,



Grenoble, La Tronche, Gières, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin-le-Vinaoux, Seyssinet-Pariset et Saint-Egrève.

Chacun peut être bénévole !

Informations : [www.lametro.fr](http://www.lametro.fr) ou [nuitdelasolidarite@untoitpourtous.org](mailto:nuitdelasolidarite@untoitpourtous.org)

## SOU DES ÉCOLES

### La rentrée

Une rentrée conviviale à l'école !

Enfants, parents et enseignants ont été accueillis pour cette nouvelle rentrée avec le traditionnel petit déjeuner à l'école. L'équipe du Sou a eu le plaisir de leur offrir un moment convivial, permettant aux enfants de retrouver et découvrir leurs camarades et aux parents et enseignants d'échanger ensemble.

Nous souhaitons une belle année scolaire aux petits et aux enseignants !

### La brocante

Le Sou des écoles a renouvelé sa vente de gaufres lors de la brocante qui s'est tenue le 30 septembre. Nous remercions chaleureusement le comité d'animation qui nous permet chaque année d'être présents.

Malgré la pluie, cette action nous a permis de dégager un bénéfice qui favorisera les projets de nos enfants cette année encore.

### L'Assemblée Générale

Elle s'est tenue le lundi 1<sup>er</sup> octobre, nous avons établi le bilan moral et financier de l'année 2017-2018.

Le bureau s'est agrandi avec de nouveaux parents à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous !!

De beaux projets en perspective pour cette nouvelle année : chorale, golf, concerts pédagogiques, classe verte...



Retrouvez toute l'actualité de l'école sur la page Facebook "Sou des Ecoles Bresson". A vos marques, prêts, Likez !!!

## COMITÉ D'ANIMATION



### BROCANTE

Les travaux de la MDA, lors des préparations de la brocante et du cross, ont entraîné **une participation des bénévoles et du personnel de la mairie encore plus active** que les autres années. Nous tenons à tous les remercier.

Les boulangers œuvraient déjà depuis vendredi très tôt pour nous proposer le bon **pain cuit au four du village**, rapidement acheté par les passants.

La brocante de Bresson est **très populaire** et les exposants nous ont confiés que c'était celle où **leurs ventes étaient les meilleures** ! Quant aux **visiteurs, tous étaient enchantés** et nous confient qu'ils sont impressionnés par l'organisation, la disponibilité, les échanges

avec les bénévoles, au niveau des inscriptions, de la circulation, des parkings, de l'installation dans le parc, sans oublier la buvette et le pain.

La **fanfare qui a déambulé dans les allées** a rajouté une note de gaieté à cette belle journée.

Journée pourtant écourtée par la pluie, qui nous a joué un vilain tour vers 15 heures, obligeant les membres du bureau à prendre la décision de faire rentrer les véhicules, afin que les exposants puissent protéger leurs affaires, tout en sécurisant les sorties du public, aidés par les gendarmes et les personnes de la sécurité.

Les bénévoles ont ensuite réalisé le rangement du matériel.

### CROSS

Une **journée idéale et de bons résultats** pour nos sportifs, toujours ravis de venir fouler les chemins du parc de la mairie et de la frange verte, à l'occasion du cross des châtaignes. Nos **bénévoles étaient encore là disponibles et efficaces** pour que cette manifestation soit une totale réussite, aussi bien aux inscriptions, aux tracés et contrôles des parcours, aux départs, aux points de ravitaillement, aux arrivées pour récupérer les puces réutilisables fixées aux baskets des coureurs de tous âges, médailler les plus jeunes et leur offrir un goûter, aux remises des récompenses (coupe et cadeau pour les trois premiers de chaque catégorie), au buffet copieusement préparé avec pizza, bière, cornet de châtaignes..., ainsi qu'au four pour le bon pain.

Les bénévoles, après avoir réalisé le rangement, ont partagé autour d'une table un délicieux sanglier et un succulent gratin dauphinois cuits dans le four du village évidemment préparés par nos cuisiniers.

### Dates à noter

Samedi 8 décembre à 20h00 à l'église de Bresson : concert de Noël, avec le groupe Blue Chartreuse. Vin chaud et St-Genix à l'entracte. Ouvert à tous - Prix entrée libre. Le bénéfice sera reversé à l'association "Soleil Rouge" pour aider les enfants malades du CHU de Grenoble

Vendredi 11 janvier 2019 à 18h30 à la mairie : galette des rois pour les habitants de Bresson

## GRAINE DE SABLE 38

Vous connaissez déjà Graine de Sable (GDS) par les articles parus dans ce journal, les soirées humanitaires et culturelles que nous organisons régulièrement, parce que nous nous rencontrons à Bresson et que des bressonnais sont déjà impliqués dans les réalisations humanitaires.

Par cet article, nous souhaitons vous rendre compte de l'état de nos réalisations, de nos avancées mais aussi des problèmes rencontrés concernant l'accès à l'eau propre au Niger dans la région d'Agadez, un des objectifs prioritaires de notre association.



Depuis sa création **GDS a réalisé 13 puits communautaires** avec la participation des villageois concernés, la réhabilitation d'un puits maraîcher et l'aménagement d'un puits pastoral.

Grâce à la solidarité, c'est **15 000 personnes qui ont accès à l'eau dans 12 villages** dans la région d'Agadez. Cependant, l'état de fonctionnement des puits et du maintien de la propreté de l'eau, pour s'inscrire dans la durée, nécessite un suivi régulier car l'usage, l'alternance de sécheresses et d'inondations, la baisse de la nappe phréatique occasionnent des arrêts sur certains puits. Aussi, notre association diligente régulièrement une mission d'évaluation, assurée par une personne compétente afin de suivre l'ensemble des ouvrages réalisés et actions menées. A titre d'exemple, les inondations de 2016 ont endommagé quatre puits et, en 2017, un puits était asséché.

**En 2017-2018, nous avons pu réhabiliter et remettre en fonction 4 puits et construire un nouveau puits.** Seul un puits reste en souffrance et sera réhabilité en 2019. En terme d'innovation les puits réhabilités ont bénéficié d'un nettoyage et d'une purification de l'eau à base de chlore. Le nouveau puits d'Awijiguir a bénéficié d'une étude bactériologique et d'une purification de l'eau.

Notre **action du dernier trimestre 2018**, concerne l'école de 250 élèves de Sabon-Gari avec le projet "**Hygiène de l'eau et Santé**". Elle comprend plusieurs volets : réhabilitation des latrines, matériel de nettoyage et de cantine, installation d'un système de lavage des mains, formation des enseignants, parents, élèves avec la coopération du centre de santé de Sabon-Gari. Un comité de gestion du projet sera constitué dès le mois d'octobre, date de la rentrée scolaire au Niger. Sur place notre partenaire est le GIE Tagazt (Groupement d'Intérêt Economique).

**Cette aventure humanitaire n'est possible que grâce à la solidarité.** Les Bressonnais qui voudront bien nous rejoindre seront les bienvenus. **N'HESITEZ PAS !**



Vous pouvez nous interpellier pour plus d'informations : [graine2sable38@gmail.com](mailto:graine2sable38@gmail.com)

*Simone Vatin - GDS - 20 chemin des Vignes - Bresson*

### Soirée humanitaire et culturelle samedi 9 mars 2019 à la MDA



En partenariat avec la **compagnie de théâtre SCARABANDE**, notre prochaine soirée d'Animation Humanitaire et Culturelle aura lieu le **samedi 9 mars 2019 à la MDA** nouveau look.

La pièce de théâtre "**Et les Mirabelliers Refleurissent**" a été écrite et mise en scène par **Jean-Claude Laurencin**. 15 acteurs se produiront pour marquer le centenaire de la guerre de 1914-1918. L'écriture de la pièce s'est inspiré de la lecture de journaux d'époque, de témoignages écrits, romans et films sur le sujet, de livres d'histoire en particulier "**La Victoire Oubliée**" de Robert Creusat et des bribes de souvenirs de Jean-Claude Laurencin dont le grand père a été tué lors des combats du 30 août 1914.

#### Programme :

- 19h00 : billetterie, stand crêpes salées et sucrées, boissons.
- 19h30 : présentation d'un diaporama sur les dernières réalisations au Niger
- 20h00 : théâtre

Pour faciliter l'organisation, il est possible de réserver : [graine2sable38@gmail.com](mailto:graine2sable38@gmail.com)

**Dès maintenant, réservez votre soirée !**

## CONSOL

Depuis février 2016, à deux pas de Bresson, sur le parking du cimetière d'Eybens, le petit chalet en bois ouvre ses volets trois jours par semaine ! Un petit chalet pour un grand projet : **CONSOL, la conciergerie solidaire proche de chez vous !**

Mais au fait c'est quoi une conciergerie ?

C'est un lieu qui propose de rendre **des services de proximité et du quotidien** pour ses clients. N'hésitez pas à pousser la porte du chalet pour venir vous renseigner sur nos services et rencontrer l'équipe :

- les deux salariés : Fatiha, responsable du repassage (repassage soigné et rapide), et Mathieu, en charge des coups de main à domicile (tout ce que vous n'osez pas demander à un artisan, mais qui vous rendrait le quotidien plus léger : monter un meuble acheté en kit, poser une étagère, aider au jardinage...)
- et aussi Christelle, Véro, Béa, Catherine, Françoise, les Gérard(s) : les bénévoles investis dans le projet !

L'**ambiance est conviviale**, les clients **accueillis et écoutés**, les **tarifs accessibles**, le parking facile !

Pour toute demande de service, apporter votre linge à repasser, nous découvrir et échanger sur le projet...

*Créée en 2015, CONSOL est une association qui a pour objet de retisser du lien social sur le territoire et accompagner le retour à l'emploi de personnes en recherche d'emploi.*

**Rendez-vous les mardis – mercredis – jeudis de 7h45-12h15 et de 16h-18h30 ! Vous êtes tous les bienvenus !**

Contact : 07.68.36.39.19

info@consoleybens.fr, pour plus d'information et trouver notre newsletter : <http://consoleybens.fr/>

Chalet sur le parking du cimetière d'Eybens

*L'équipe de CONSOL*



## REPAS DE NOËL DES ANCIENS

Comme chaque année, la commune célèbre **les fêtes de Noël** avec les habitants.

Tous les habitants de 65 ans et plus sont invités à venir partager un repas qui aura lieu dans la **salle des mariages de la mairie** le **jeudi 20 décembre 2018 à partir de 11h45**.

Les personnes étant dans l'incapacité de venir au repas pourront retirer en mairie un ballotin de chocolats entre le 21 décembre 2018 et le 11 janvier 2019.

Un coupon réponse sera à retourner en mairie.

Une participation de 30 euros pour le repas sera demandée aux Bressonnais(es) de moins de 65 ans ainsi qu'aux extérieurs.

**Durant cette journée, l'association Consol' interviendra pour une présentation de leurs services.**



## VOYAGE DES ANCIENS



C'est par une belle journée de septembre qu'**une trentaine de Bressonnaises et Bressonnais** a quitté la commune pour **une escapade à la journée en pays Cévenol**.

La première étape de la journée était la ville d'**Anduze** où le **petit train à vapeur** attendait ses voyageurs, pour un parcours de 13 kms à travers la vallée des Gardons et ses admirables panoramas : garigues, viaducs et tunnels qui permettaient aux voyageurs de contempler des paysages typiquement gardois.

**Le déjeuner provençal** s'est déroulé à Saint-Jean du Gard.

Après la pause déjeuner, les voyageurs ont pris la direction de **la Bambouseraie**, lieu unique dédié à l'extravagance dont

la nature a le secret : l'exubérance du végétal sous ses formes les plus inattendues vous invitant au rêve...

A travers un parcours initiatique, les visiteurs ont pu se **cultiver, partager et découvrir ce "jardin extraordinaire"**.

## CRÈCHE



Depuis mai 2009, la commune a signé une convention avec la crèche " Les Petits Chaperons Rouges " située à Eybens. Cette structure, composée de 73 berceaux, accueille plusieurs familles Bressonaises dans deux berceaux qui lui sont réservés, dont les enfants sont âgés de 2 mois à 4 ans.

L'équipe, composée de professionnels diplômés, accompagne les enfants au quotidien afin de favoriser leur éveil dans un cadre rassurant et bienveillant. Au-delà d'offrir un mode de garde aux parents, la crèche a pour ambition d'assurer le développement global et le bien-être des enfants qui lui sont confiés. La structure dispose d'équipements adaptés et conçus pour favoriser l'autonomie de l'enfant et la diversité des activités. Une place prépondérante est accordée au jeu libre.

Le fait d'accueillir des enfants dans des structures pensées pour eux permet une organisation plus libre et plus spontanée, en fonction des rythmes et des envies des enfants sur le moment. Des activités sous forme de petits ateliers sont proposées sans jamais être imposées. Le respect de l'enfant, de sa personnalité, est au cœur du projet pédagogique de la crèche. Il est pensé pour stimuler l'éveil de l'enfant et accompagner ses découvertes, en partenariat avec ses parents, dans une démarche de co-éducation.

La crèche possède un projet architectural adapté à l'enfant :

- Un espace de vie pour chaque section (petits, moyens et grands)
- Une salle de jeux d'eau
- Un atrium de jeu central pour le développement psychomoteur
- Une salle d'éveil sensoriel
- Un jardin pour les activités d'extérieur

Pour toute demande de pré-inscription, une procédure est à solliciter auprès du secrétariat de la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile.



## GARDE D'ENFANTS

Depuis maintenant 10 ans, Kangourou Kids est au service des familles dans toute l'agglomération Grenobloise pour proposer une solution sur mesure pour la garde d'enfants à domicile.

Kangourou Kids, c'est un réseau national de plus de 100 agences de proximité : chaque agence connaît les spécificités locales liées aux rythmes scolaires, aux modes de transports, à la géographie... Cette année plus de 180 familles font appel à Kangourou Kids en Isère pour des gardes régulières.

Kangourou Kids Grenoble dispose d'un agrément " Qualité " permettant aux familles, sans condition de ressource, de percevoir la meilleure aide de la CAF possible pour la garde d'enfants de moins de 6 ans. Et comme il s'agit d'un service à domicile, les familles bénéficient en plus de la réduction/crédit d'Impôt Services à la Personne.

Kangourou Kids sélectionne et embauche une nounou expérimentée pour chaque famille faisant appel à ses services, cette nounou intervient au domicile pour répondre à chaque situation :

- garde en sortie d'école et conduite aux activités pour les enfants scolarisés,
- garde à la journée pour des bébés,
- garde partagée entre 2 familles que ce soit en périscolaire ou bien à la journée,
- garde en horaires atypiques.

L'équipe de Kangourou Kids Grenoble est joignable par téléphone au 04.76.26.26.16 et dans son agence située 79 cours Jean Jaurès 38000 Grenoble.

Pour plus d'informations : [grenoble.kangouroukids.fr](http://grenoble.kangouroukids.fr)

D'autres agences proposent ce même type de prestations tel que : Family sphère, Kinougarde, O2 Kid Grenoble, la Compagnie des Familles...



## CAMPAGNE SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

Anticiper une situation d'urgence, c'est identifier les risques qui nous entourent et donc prévoir les actions préventives à mettre en place et les attitudes à adopter avant, pendant, et après l'urgence, pour soi et son entourage.

Pour cela, la réglementation impose aux établissements industriels présentant des risques majeurs d'informer au moins tous les cinq ans la population susceptible d'être exposée à ces risques.

C'est dans ce cadre que la nouvelle campagne régionale d'information sur les risques industriels majeurs a débuté à l'automne 2018 ! Cette campagne a pour objectif principal de faire connaître les " bons réflexes " à adopter en cas d'alerte. Elle vise également à fournir une information complète sur les risques industriels majeurs dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, et développer des actions allant au-delà des simples exigences réglementaires, afin de développer une culture de la prévention des risques.

En 2018, la campagne concerne 122 sites industriels : établissements Seveso, stockages souterrains de gaz, infrastructures de transport de matières dangereuses, installations nucléaires et laboratoires utilisant des

micro-organismes hautement pathogènes ; elle s'adresse ainsi aux habitants de 410 communes, soit plus de 2,7 millions de personnes.

La brochure est distribuée, en annexe de ce journal sous enveloppe avec un magnet " Les bons réflexes ". Des affichettes présentant les consignes à tenir en cas d'alerte seront également apposées dans de nombreux endroits, afin d'être vues du plus grand nombre : les établissements recevant du public, les immeubles de plus de 15 logements, les immeubles recevant plus de 50 personnes (entreprises, commerces) et les campings.

Pour connaître les risques auxquels vous êtes exposés, les sites industriels et leurs activités, les mesures prises pour éviter les accidents, les modalités d'alerte et les bons réflexes à adopter si un accident se produisait, lisez attentivement la brochure jointe. Les consignes préconisées sont faciles à retenir. Conservez ce document et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Le bassin Grenoblois, dont Bresson, est concerné par les risques industriels majeurs générés par les établissements tel que VENCOREX à Pont de Claix et ARKEMA à Jarrie.

Depuis la mi-octobre 2018, pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet dédié à la campagne : <http://www.lesbonsreflexes.com>



## Mikaël LAFLEUR

Un jeune Bressonais, âgé de 11 ans, Mikaël LAFLEUR a permis à la Mission Fondation du Patrimoine de retenir le Château de " Bon Repos " à Jarrie pour faire partie des monuments à sauvegarder et surtout à aider.

Depuis l'âge de 5 ans, Mikaël a toujours aimé visiter les églises, châteaux, fontaines, tous les monuments, même lorsqu'ils sont en ruines. Il entraîne toute sa famille et passe ses fins de semaine et ses vacances à admirer les vestiges qu'il rencontre lors de ballades et voyages.

Il adore l'histoire de France et aime se balader au Château de Bon Repos, édifié au 15<sup>ème</sup> siècle, et qui, malgré toutes les bonnes volontés de la mairie de Jarrie, propriétaire, et de l'association qui oeuvre depuis 40 ans sur le site, doit subir la réfection de sa toiture de toute urgence.

Aussi, l'année dernière, lorsque Mikaël eu connaissance de la mission pour la sauvegarde du patrimoine confiée par le Président de la République à Stéphane BERN, il n'a eu de cesse de demander à sa famille de faire un dossier.

Le dossier a été envoyé et le château de Bon Repos a eu la chance d'être retenu, parmi plus de 2 000 dossiers reçus, 250 retenus en France et seulement 2 en Isère.

La mairie de Jarrie a pris le relais et a présenté le projet complet, puisqu'autour du château, des bâtiments agricoles et des granges vont également être réhabilités.



## ZONES 30 KM/H



Depuis janvier 2017, Bresson est entrée dans la logique " Métropole apaisée " avec comme conséquence la généralisation de la vitesse à 30 km/h sur de nombreux axes de circulation.

Les objectifs de cette démarche sont : un espace public plus agréable à vivre pour les riverains, plus convivial pour les visiteurs, mieux adapté aux usagers les plus vulnérables et plus sûr pour tous : piétons, automobilistes, cyclistes.

Il est rappelé que modérer la vitesse dans les villes et villages permet de diminuer le nombre d'accidents mais aussi leur gravité. La sécurité est un enjeu prioritaire de la Métropole apaisée ainsi que de la commune.

## CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Dans le cabinet de **Patrice LAURENT** et **Philippe CREY**, les patients sont accueillis dans **une ambiance détendue**. Alors que dehors le temps se gâte et le froid arrive, il fait bon dans l'entrée et une discrète **odeur d'huiles essentielles** nous accueille.



C'est en **mai 1994** que la commune de Bresson s'est vue dotée d'un kinésithérapeute. Après quatre ans d'études, un Diplôme d'Etat en poche, une pratique de son métier plutôt tournée vers les sportifs et le ski, **Patrice LAURENT** décide de se poser et de **s'installer 3 place des Tilleuls pour ouvrir son cabinet**.

*"En 1994, c'était un peu une aberration de s'installer loin des centres ville !"* dit-il, mais ayant **un attachement particulier à Bresson**, il se lance en libéral. Depuis, après s'être associé à un autre kinésithérapeute en 1997, puis à une troisième personne en 2001 restée pendant dix ans, il exerce son activité sur la commune avec **Philippe CREY** et ne regrette pas ce choix même s'il reconnaît que **seul 10 % environ de sa patientèle est Bressonnaise**.

C'est surtout au cabinet que se concentre son activité. Il fait peu de visites à domicile mais **privilégie les séances individuelles** de 20 à 30 minutes afin de pouvoir suivre au plus près les **pathologies diverses** qu'il rencontre.

Les kinésithérapeutes traitent toutes sortes de personnes : **nourrissons** atteints de bronchiolite par exemple, **adolescents** atteints de scoliose, adultes aux problèmes de dos, personnes âgées ayant de l'arthrose, sportifs du dimanche... mais ils s'occupent aussi de l'entretien du corps, de prévention, de rééducation après un accident ou une opération chirurgicale... **C'est cette variété de cas qui rend le métier intéressant**.



Et c'est environ **vint-cinq patients par jour** que **Patrice LAURENT** prend en charge dans son cabinet de Bresson.

La durée des soins peut aller de quelques séances à de multiples séances dans l'année.

C'est le cas pour les victimes d'accident, les personnes handicapées, les cardiaques. Mais cette profession fait appel à d'autres qualités non négligeables. Notamment **l'écoute et la bienveillance**. Le kinésithérapeute est confronté à toutes sortes d'anatomies et doit mettre son patient à l'aise et gagner sa confiance. D'autant que chaque séance passe obligatoirement par le toucher du corps du patient.

Le masseur-kinésithérapeute est le spécialiste du mouvement perturbé.

Son objectif est de **rendre au patient ses " capacités fonctionnelles "**, à savoir sa capacité à mobiliser son corps.

Une de ses principales compétences est **le massage**, c'est-à-dire la sollicitation des tissus, muscles, tendons ou encore tissus sous-cutanés, du patient par différentes techniques manuelles. Les kinésithérapeutes diplômés sont les seuls autorisés à exercer le massage.



*" Je revendique haut et fort que nous sommes des masseurs- kinésithérapeutes et que traiter les gens par le massage est un métier manuel ! "* **Patrice LAURENT**

Aujourd'hui de plus en plus de kinésithérapeutes s'associent à des ostéopathes.

*L'ostéopathe et le kinésithérapeute ne se font pas concurrence, ils se complètent.*

*On peut les consulter l'un après l'autre pour régler le problème tout à fait.*

**Patrice LAURENT**

Actuellement le cabinet tourne à plein régime. **Un infirmier, Guillaume HERNANDEZ**, originaire de Bresson, a rejoint le duo afin de diversifier et compléter l'activité. Son activité est essentiellement basé sur des soins à domicile.

**Créée en France en 1946** à la suite de la réunion des masseurs médicaux et des gymnastes médicaux, la profession de masseur-kinésithérapeute compte aujourd'hui **67 000 professionnels** répartis sur l'ensemble du territoire.

Le mot *masseur-kinésithérapeute* vient du grec *massein* qui signifie pétrir, *kinésis* qui renvoie au mouvement et *therapeuein* qui signifie soigner.

## ÉTAT CIVIL

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes femmes qui atteignent l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie dans le mois qui suit leur anniversaire, afin de se faire recenser en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Les 3 grandes étapes obligatoires du parcours de citoyenneté :

- Etape 1 : suivre l'enseignement de défense (classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>)
- Etape 2 : réaliser le recensement à 16 ans en mairie
- Etape 3 : suivre la journée de défense et de citoyenneté, avant 18 ans

Ce parcours est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC...)

Renseignements : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



## URBANISME

<u>Dossier</u>	<u>Parcelle(s) concernée(s)</u>	<u>Descriptif</u>
DP	AC0065	Changement de couverture de la toiture
DP	AC0252	Réfection des façades et de la toiture
DP	AB0061 - AB0044	Division en vue de construire
DP	B0154 - B0085	Fermeture d'un abri voiture
DP	AC0335 - AC0336 - AC0337	Création d'un enrochement et d'un mur de soutènement
DP	AC0105	Pose de volets roulants
DP	AC0187	Création d'ouvertures en façade et d'ouvertures de toit
DP	AD0128 - AD0135	Réfection d'un toit de dépendance à l'identique

## BIBLIOTHÈQUE



Afin de répondre à la demande des usagers et dans l'attente de la réouverture de la nouvelle bibliothèque dans les locaux de la Maison des Associations, la commune

met à la disposition des lecteurs un espace temporaire au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie.

Nous vous accueillerons dès le mercredi 21 novembre de 15h30 à 17h30, puis tous les mercredis de 15h30 à 17h30 (hors vacances scolaires).

## VŒUX DU MAIRE

M. le Maire et son Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir à l'occasion de la Cérémonie des Vœux et à la réception qui suivra, vendredi 4 janvier 2019 à partir de 19 heures à la Mairie.

Dans cette attente, l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Meilleurs vœux !